

Les fiches Pratiques de l'ÉCO CITOYEN

Retrouvez les autres fiches pratiques du guide de l'ÉCO CITOYEN
(Économies d'Énergie, Ressources en Eau...) sur :
www.parc-oise-paysdefrance.fr

COMPOSTAGE
& ECOJARDINAGE

Contenu technique des fiches sur le compostage
réalisé par l'Association Format Nature
et le PNR Oise - Pays de France
Tirage : 2 000 ex. / Octobre 2012
Imprimé sur papier recyclé
Illustrations : Anne Maillé
Maquette : Séquences Communication



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - BP6 - 60560 Orry-la-Ville
Tél. (0)3 44 63 65 65
Fax (0)3 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr



île de France



val
d'oise
le département



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



Je composte mes déchets

Compostage

Le compostage est la transformation naturelle des matières organiques, déchets de cuisine et de jardin, par les micro-organismes du sol (champignons, levures, vers, mille pattes...) en une terre riche, le compost.

Je pratique l'éco jardinage... J'évite de désherber avec des produits chimiques...

Parmi les jardiniers européens, les jardiniers français sont les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Sans être jardinier, nous utilisons également des désherbants chimiques et autres produits anti-mousse... Ces produits polluent nos cours d'eau et nos nappes souterraines.

Pourquoi ne pas adopter une nouvelle démarche dans la manière de gérer son jardin ou ses espaces verts : ne plus combattre la nature mais agir et travailler avec elle en s'appuyant sur les mécanismes naturels de régulation (améliorer son sol et renforcer la résistance des plantes, favoriser la biodiversité et donc les prédateurs des organismes indésirables...).

Pratiquer l'éco jardinage ne constitue pas un retour en arrière, c'est au contraire utiliser le fruit des expériences passées et des nouvelles découvertes agronomiques.

Pourquoi composter

Composter c'est :

- >> **Réduire le contenu de nos poubelles** : nous produisons 365 à 400 kg de déchets par personne et par an, or 1/3 de ces déchets sont des déchets organiques compostables (déchets de cuisine, déchets de jardin).
- >> **Diminuer l'impact écologique et les coûts liés au transport et au traitement de nos déchets** : aujourd'hui nous les transportons dans des camions vers des centres de traitement ce qui est source de pollutions et revient de plus en plus cher pour la collectivité et pour nous (impôts).
- >> **Produire un amendement de qualité et permettre un juste retour de la matière organique au sol** : nos sols s'érodent et s'appauvrissent car nous ne respectons plus le cycle de la matière...

Compostage

- >> Le compostage n'est pas réservé aux seuls jardiniers, c'est avant tout un moyen de réduire notre production de déchets.
- >> Le compostage est possible partout, y compris dans les petits terrains, et même en habitat collectif !
- >> Le « tas de déchets au fond du jardin » peut produire des nuisances mais pas le compostage qui est un processus contrôlé.

N'oublions pas qu'il existe d'autres moyens de valoriser également ses déchets de jardin : le paillage, le terreau de feuille, par exemple. Si nous possédons un jardin ou un grand terrain, essayons de tendre vers un jardin « autonome » où tous les déchets seraient valorisés sur place.





Où et avec quels moyens Composter ?

Où aménager mon aire de compostage ?



-  **A plat, jamais dans un trou,** pour permettre à l'eau de pluie de s'évacuer.
-  **A même la terre, jamais sur une dalle béton,** pour que les micro-organismes et animaux décomposeurs du sol puissent remonter dans le mélange.
-  **A l'abri du vent et dans un endroit ombragé en milieu de journée,** pour éviter le dessèchement et maintenir une humidité favorable. L'idéal est à l'abri d'une haie d'arbustes ou d'arbres à feuilles caduques. Les conifères sont acidifiants et pas assez perméables au vent.
-  **Dans un endroit facile d'accès depuis la maison et à proximité d'un point d'eau,** pour pouvoir vider régulièrement et rapidement le contenu du bio-seau et mouiller les déchets trop secs, nettoyer les outils, le bioseau.
-  **Dans un espace suffisamment dégagé** pour accueillir, si possible, un second tas, voire un broyeur.
cf. fiche "Quelques conseils pour mieux s'équiper".





Où et avec quels moyens Composter ?

Quels outils pour composter ?



Les indispensables :

- >> **Le seau pour les déchets de cuisine**, de 8 ou 10 l, classique ou avec couvercle (bio-seau), pour un stockage adéquat des déchets ménagers tout en limitant les nuisances.
- >> **La fourche (ou la fourche-bèche)** pour charger les déchets, les incorporer, les mélanger et les aérer.
- >> **Le tuyau d'arrosage ou l'arrosoir** pour humidifier le mélange.
- >> **La pelle ronde** pour charger facilement le compost mûr dans des seaux.
- >> **La brouette, des seaux** pour transporter les déchets du jardin, le compost...

Les facultatifs :

- >> **La tige aératrice, brasse-compost...** pour mélanger et aérer le compost.
- >> **La bâche respirante** pour couvrir le tas.
- >> **Le broyeur à végétaux** pour les branches et tailles de haies d'une section comprise entre 8 mm et 80 mm.
- >> **Le tamis ou crible** pour éliminer les parties peu décomposées > 13 mm.
- >> **Le thermomètre** pour vérifier la montée en température.
- >> **Le silo à compost ou composteur.**



La tondeuse à gazon peut être un substitut efficace au broyeur pour les feuilles mortes et branchages de diamètre inférieur à 7-8 mm (nécessite un moteur assez puissant de 3 à 4 kW).

Avec ou sans composteur ?



	Compostage en tas	Compostage avec silo
Avantages	GRATUIT. Facile d'intervention. Evolution garantie, Moins de risques de dérives.	Accélère le processus car favorise la montée en température (3 à 4 mois au lieu de 6). Dissimule les déchets..
Inconvénients	Prend plus de place. Moins protégé, risques de dispersion des déchets par les animaux.	Demande plus de surveillance et de travail. Interventions difficiles. Risques de dérives.

Nb : Compostage en tas ou avec un composteur, les principes restent les mêmes.

Quels déchets composter ?

>> **Théoriquement, toutes les matières organiques, d'origine végétale et également animale, peuvent être compostées.**

En réalité, on distingue 3 catégories de déchets :

- 1 Les déchets rapidement biodégradables, facilement compostables.
- 2 Les déchets difficiles à décomposer ou pouvant provoquer des dérives s'ils sont en grande quantité.
- 3 Les déchets non biodégradables ou très longs à se décomposer, ou porteurs de maladies.

	1 OUI	2 OUI, en quantité limitée	3 NON
Déchets de cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> Epluchures de fruits et légumes (sauf agrumes) et restes de fruits et légumes cuits ou pourris Peaux d'agrumes Marc de café avec filtre / Thés / Tisanes Coquilles d'œufs écrasées Serviettes en papier / Essuie-tout Fleurs fanées 	<ul style="list-style-type: none"> Restes de repas avec viande, poisson, crustacé, ... Corps gras (huiles, produits laitiers,...) Feuilles d'ananas 	<ul style="list-style-type: none"> Os Coquilles et coquillages trop durs (noix, huîtres,...) Papiers et cartons imprimés Emballages et films plastiques
Déchets de jardin 	<ul style="list-style-type: none"> Bois de taille broyé Feuilles tendres de fruitiers, noisetier, aulne, frêne, charme, sureau Feuilles de chêne, de bouleau, d'érable, de platane Plantes sauvages non grainées Résidus de récolte du potager Fanes de pommes de terre Plumes / Fumier d'animaux d'élevage Tontes de pelouses sèches Paille / Foin 	<ul style="list-style-type: none"> Tontes de pelouses fraîches Feuilles mortes coriaces Vase de curage de mare Mousse Restes d'animaux d'élevage familial Pommes de terre flétries ou germées 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets pollués Végétaux traités Tailles et aiguilles de conifères (thuyas,...) Plantes trop malades et plantes grainées indésirables (sauf si on maîtrise la montée en T° (65°C))
Autres 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les végétaux issus de la nature et non pollués Broussailles et branches broyées Ecorces et feuilles mortes non coriaces Orties âgées Déchets de l'aquarium / Algues lavées de leur sel Plantes d'appartement non malades 	<ul style="list-style-type: none"> Cendres de bois Copeaux et sciures de bois non traités Papiers et cartons non imprimés Chiffons en fibres naturelles (coton, lin, laine,...) Cheveux coupés 	<ul style="list-style-type: none"> Verre / Métaux / Plastiques / Fibres synthétiques, ... Poussières diverses (sac d'aspirateur,...) Cendres de charbon, suie Bois traités (agglomérés, contreplaqués,...) Produits chimiques

Légendes :
 Déchets verts riches en azote (DV)
 Déchets bruns riches en carbone (DB)
 Déchets de composition idéale



Quels déchets composter ?



Peut-on composter les agrumes ?

Oui (sauf en grande quantité mais c'est rarement le cas).

Les agrumes contiennent des substances qui peuvent s'opposer au développement des bactéries mais coupés en quartiers et bien mélangés aux déchets précédents, les agrumes se décomposent assez vite. Par contre, ne les laissez surtout pas sécher et pensez à enlever les étiquettes.

Peut-on composter les litières d'animaux domestiques ?

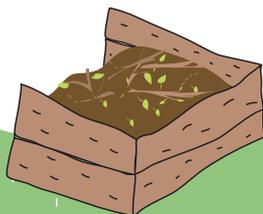
Pour des raisons sanitaires, non pour les litières et excréments des chats et chiens (carnivores), oui pour les litières des lapins et autres herbivores familiaux.

Comment gérer les tontes de pelouses ?

- Après les avoir fait progressivement sécher un ou deux jours, les introduire comme déchets "verts" en les mélangeant avec des déchets "bruns".
- Faire sécher les tontes plus longtemps et les introduire comme déchets "bruns".
- Les utiliser pour le paillage des plantes.
- Eviter d'en produire : pratiquer le mulching (certaines tondeuses à double-lames permettent de couper l'herbe en menus morceaux et de la laisser sur place), penser à semer des gazons à croissance lente ou à gérer en prairies certaines parties du jardin (bandes d'herbes hautes fleuries en lisière des haies...).

Comment gérer les feuilles mortes ?

- Eviter le ramassage systématique ! (à certains endroits, laissez-les se décomposer naturellement pour retourner au sol).
- Stocker-en une partie à côté du tas de compost pour les utiliser au printemps comme déchets bruns en mélange avec les tontes de pelouses.
- Pratiquer le paillis : utilisez-les au pied des arbres, arbustes ou plantes (protège du gel l'hiver, préserve l'humidité l'été, limite le développement d'herbes indésirables...).
- Faire du terreau de feuilles.



Composter, comprendre pour mieux gérer

Comprendre le processus

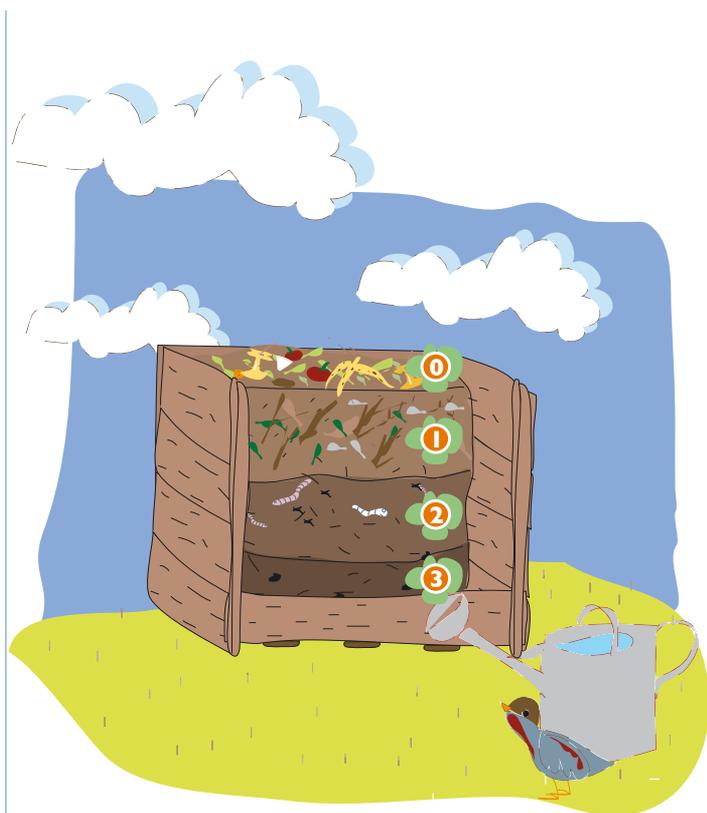
0 Déchets organiques récemment déposés.

1 Première phase : la décomposition bactérienne (1 à 3 semaines)

Au début, seules les bactéries et quelques levures sont actives. Durant cette phase, beaucoup d'oxygène est consommé. Il y a dégagement de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone qui entraînent un tassement et une élévation de température. Les matériaux organiques changent de couleur mais restent reconnaissables.

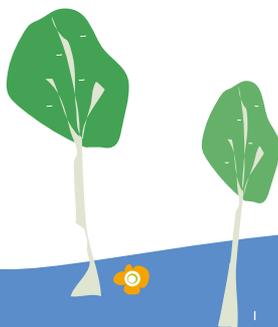
2 Deuxième phase : la décomposition par les champignons et les vers rouges (2 à 3 mois)

La température redescend progressivement. Au bout de quelques semaines, les vers rouges ("vers de fumier") ont envahi tout le substrat. Les matériaux organiques digérés perdent leur aspect d'origine et sont réduits à l'état de débris. A ce stade, le compost commence à être **semi-mûr**. Malgré son état souvent humide et collant, il est déjà possible de l'utiliser, mais avec précaution.



3 Troisième phase : recomposition et synthèse partielle de l'humus (1 à 2 mois)

Cette dernière phase voit la transformation de la matière organique en éléments nourriciers. En quelques mois, la température est égale à la température ambiante. Le compost sèche un peu, devient friable, homogène et prend une couleur sombre. Il commence à être **mûr** pour de nombreux usages. Un compost mûr a une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse.



Composter, comprendre pour mieux gérer

Comment réussir son compost : les règles d'or

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques par des êtres vivants : bactéries, vers... Pour réussir son compost et optimiser le processus, il s'agit donc de fournir à ces organismes les conditions les plus idéales : carbone et azote (déchets), oxygène (air), eau...



NB : attention, le terme "déchets verts" (DV) désigne, dans ce document, les déchets riches en azote qui sont souvent de couleur verte et non les déchets de jardin.

Composition → **diversifier**

La règle d'or est de mélanger les contraires afin d'obtenir une composition homogène et équilibrée : déchets riches en azote/déchets riches en carbone, déchets secs/déchets humides, déchets fins/déchets grossiers. Il s'avère que les déchets de couleur verte ou de nature proche (épluchures, tontes de pelouses...) sont riches en azote et souvent fins et humides, et que les déchets de couleur brune (feuilles mortes, brindilles...) sont riches en carbone, grossiers et secs. Retenir donc la règle : Déchets « verts » (DV) + Déchets Bruns (DB) en proportion égale.

Air → **mélanger, aérer**

Les bactéries et autres micro-organismes ont besoin d'oxygène pour travailler. Il est important de :

- >> Commencer le tas avec quelques petits branchages ou tiges sèches pour assurer une aération par en dessous.
- >> A chaque apport, mélanger les nouveaux déchets aux précédents ce qui permet de décompacter et aérer.
- >> Aérer en plantant une tige en métal ou un manche en bois dans le tas pour faire des petites cheminées (facultatif).
- >> Eventuellement retourner et mélanger le tas en totalité à mi-parcours, après 3 ou 4 mois (facultatif).

Eau → **humidifier mais pas trop**

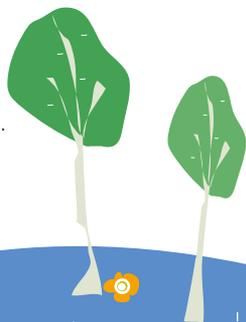
50 à 60% d'humidité sont nécessaires à l'activité microbienne. Il peut être nécessaire d'arroser si les déchets sont trop secs.

pH → **attention à l'acidité**

Eviter les éléments acidifiants comme la tourbe, les résineux tels que les thuyas, les aiguilles de Pins... qui ont une action bactéricide. Le processus de compostage se fait alors essentiellement via les champignons mais il est de ce fait beaucoup plus lent et va produire un compost acide qui ne pourra pas être utilisé indifféremment pour toutes les plantes.

Température → **à favoriser**

- >> Former un tas trapu.
- >> Couvrir son tas avec des fougères sèches, de la paille, une toile respirante...



Réaliser mon compost

Compostage chaud ou compostage froid ?

>> Selon les conditions (composition, couverture, conditions climatiques), le mélange monte plus ou moins en température. Plus les conditions favorables à l'activité bactérienne seront réunies, plus la montée en température se fera. Elle peut atteindre 70°C.

Au delà de 40°C, la plupart des maladies sont détruites et, vers 60-70°C, on peut considérer que le pouvoir germinatif des semences est éliminé.

Des plantes grainées indésirables peuvent alors être intégrées, en faible quantité, ainsi que des résidus végétaux porteurs de maladies, si on maîtrise correctement ce processus.

La montée de température n'est pas indispensable pour obtenir un compost de qualité. La plupart des micro-organismes se développe correctement entre 20 et 40°C pour arriver à un compost dans des délais raisonnables (6 à 9 mois).

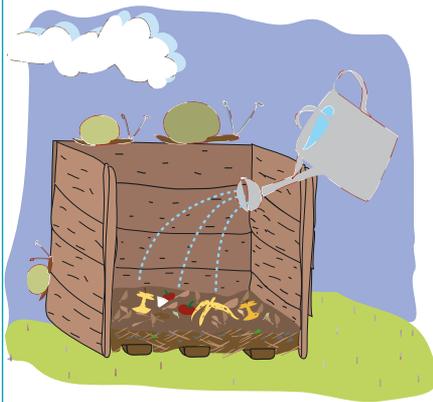
Fractionner

Plus vos déchets seront découpés, fractionnés et plus le compostage sera facile et rapide.

La méthode du compost en tas progressif

C'est la plus couramment utilisée car elle est très souple d'usage. En revanche, la température est moins bien maîtrisée et atteint rarement des valeurs importantes. Il faudra donc veiller à **ne pas introduire de plantes trop malades ou d'herbes grainées indésirables**. Le tas est constitué au fur et à mesure des apports.

1 Commencer le tas : Disposer les déchets organiques sur une première couche



une première couche composée de matériaux grossiers (tiges sèches ou brindilles) afin d'aérer le tas par "en dessous" (pas de gros branchages qui seraient gênants lors de la récupération du compost).

2 Incorporer les déchets : à chaque fois, veiller à **incorporer les nouveaux déchets à la couche précédente pour ensemercer les nouveaux déchets avec les bactéries des anciens, apporter de l'air et homogénéiser.**

Il faut diversifier les apports et toujours incorporer les déchets en mélange. Ne pas les superposer en couches monomatériaux. Pour respecter la règle des contraires, il peut être utile de stocker un peu d'herbes séchées et de feuilles mortes, à l'abri et à proximité du tas. Elles pourront ainsi être incorporées en mélange avec les déchets de cuisine ou les tontes de pelouses.





Réaliser

mon compost



3 Couvrir le tas entre les apports pour se prémunir des aléas climatiques (pluie, vent, soleil) et éviter les pertes d'éléments minéraux par lessivage ou le refroidissement du tas. Une bâche perméable comme les voiles de paillages non tissés en polypropylène permet de couvrir le tas tout en laissant l'air circuler. Les meilleures couvertures restent la paille ou les frondes de fougères.



4 Retourner le tas à mi-parcours (facultatif) permet de re-mélanger en totalité les déchets, d'aérer et de relancer ainsi le processus de fermentation, d'arroser ou au contraire de laisser sécher selon les nécessités.

5 Couvrir le tas et ne plus y toucher lorsqu'il atteint un certain volume (1m à 1,50m de haut environ). Avec cette méthode, le compost mûrit sur une période de 6 à 9 mois.

6 Récupérer le compost : enlever la couche superficielle (souvent pas tout à fait décomposée) et l'utiliser pour créer un nouveau tas de compost.

Tamiser le compost mûr ou pas, selon l'utilisation que vous souhaitez en faire. Le conserver à l'abri de la pluie et du soleil.

Ajouter des activateurs ?

On pourra, de temps à autre, ajouter des activateurs de compost (riches en azote) mais cela n'est pas indispensable.

Les activateurs du commerce ne sont pas utiles, on préférera des activateurs naturels (ortie, consoude, en purin ou non).

Estimer que le compost est mûr : un compost réussi est de couleur sombre. Il est homogène, ni trop humide, ni trop sec, et a une "odeur agréable d'humus forestier". Il est un peu tassé mais s'émiette facilement. Les vers rouges sont rares.





Maux et remèdes



A l'aide !

 **Présence d'amas pâteux, nauséabonds, de couleur noire intense ("beurre noir"), grisâtre ou verdâtre**

Excès d'eau et/ou de déchets tassés riches en azote.

Les bactéries n'ont plus d'oxygène, elles sont remplacées par d'autres bactéries qui vivent sans oxygène mais produisent de l'ammoniac et du méthane d'où les mauvaises odeurs (cas typique lorsqu'on ajoute les tontes de pelouses encore humides en une seule fois...).

Chercher à aérer le mélange en cassant ces amas et en les éparpillant. Si nécessaire, laisser sécher à l'air libre quelque temps. Il suffit souvent d'équilibrer avec des matériaux secs et grossiers qui laisseront l'air circuler dans le tas.

 **Des zones sèches, grisâtres avec des filaments blanchâtres apparaissent**

Manque d'humidité et/ou d'azote qui provoque la prolifération de certains champignons.

Apporter de l'eau et mieux équilibrer le mélange en incorporant des déchets verts, riches en eau et en azote.

 **Présence de nombreux moucheron**

Zones trop chargées en azote en particulier en déchets d'origine animale ou en fruits.

Bien mélanger les déchets à la couche supérieure du tas et recouvrir de matières sèches (des déchets bruns).

 **Installations de rongeurs et de fourmilières**

Zones sèches.

Incorporer des déchets verts, arroser le mélange et brasser correctement.



Maux et remèdes

Trucs et astuces

Tester le taux d'humidité :

Il peut s'avérer utile de vérifier que le mélange est bien équilibré en eau grâce à un test nommé "test de la poignée" : écarter la couverture du tas, prendre une poignée de compost en formation et presser,

- si quelques gouttes s'échappent, le compostage se passe bien,
- s'il est difficile d'extraire une ou deux gouttes, le mélange est trop sec,
- si un filet d'eau s'écoule, le mélange est trop humide.

Surveiller la température (facultatif) :

Les premières semaines, après avoir obtenu un tas de volume correct (par la tonte de pelouses, par exemple), il peut être intéressant de vérifier qu'il monte en température et jusqu'à combien.

Pour le savoir, sans thermomètre, une barre métallique suffit. Plongée au cœur du tas pendant 15 à 30 minutes, elle doit devenir chaude et humide.

Attention à l'acidité :

Un mélange trop acide se composte mal.

Si vous pensez avoir mis trop de résidus de conifères ou autres déchets acidifiants, vous pouvez y ajouter des engrais ou amendements à dominante calcium (cendre de bois, poudre de calcaire, craie, dolomie, lithothamne,...) mais il faudra surtout le laisser mûrir longtemps et l'utiliser en surface sous les arbustes. Attention, un compost issu de résineux possède des propriétés herbicides.

En résumé...

A la base de tous ces "maux", il y a bien souvent un problème d'équilibre du mélange.

Deux cas de figures s'opposent alors,

- soit le compost est trop sec (trop aéré),
- soit il contient trop d'eau (trop tassé).

Face à ces symptômes, il existe principalement 2 solutions :

- chercher à assécher les tas ou les zones trop humides et y rajouter des déchets secs et grossiers (DB),
- inversement, pour ceux qui sont trop secs, arroser et ajouter des déchets riches en eau (DV).





Utiliser mon Compost

Le compost améliore et enrichit le sol :

-  il améliore la structure du sol, agit sur sa porosité et sur sa capacité à retenir les éléments minéraux et l'eau,
-  il enrichit le sol, apporte un grand nombre de minéraux et d'oligo-éléments.

Si sa composition en éléments fertilisants est inférieure à celle des engrais chimiques, **son action fertilisante est supérieure et, surtout, beaucoup plus durable.**



Compost ½ mûr et compost mûr :

- >> **Le compost semi-mûr (4 à 6 mois)** a un fort pouvoir fertilisant mais nécessite de prendre quelques précautions à l'emploi (**ne jamais enfouir un compost jeune et ne l'utiliser que pour des plants déjà bien développés et exigeants**).
- >> **Le compost mûr (9 à 12 mois)** peut s'utiliser en toutes circonstances, incorporé à tout moment à l'aide d'un croc, **sans l'enfouir profondément et sans abus.**

Effets du compost selon sa maturité

	Compost semi-mûr	Compost mûr
Action sur la structure du sol	Assez forte mais limitée dans le temps. Agrège les terres légères.	Assez faible mais durable.
Action fertilisante en tant qu'engrais	Importante et rapide.	Très importante mais plus lente.
Action sur les plantes	Convient aux plantes installées. Toxique pour les jeunes plants et les semis. Inhibe la germination des plantes cultivées et limite celle des graines d'herbes indésirables.	Convient à la plupart des plantes du jardin, sauf aux légumes sensibles (oignon,...). Préférer un compost très mûr pour les semis et rempotages.

D'après D. Pépin, Compost et paillage au jardin, Terre Vivante



Utiliser mon compost

Utilisation du compost :



Un seau de jardin de 10 L contient environ 8 à 10 Kg (faites l'essai au préalable).

Plusieurs modes d'utilisation sont possibles :

- Incorporer au sol** lors du bêchage de fin d'automne ou à la fin de l'hiver quelques semaines avant les semis ;
- Épandre en surface** entre les plantations ou les rangs de légumes (l'année suivante, la culture sera localisée dans ces intervalles), au pied des "plantes gourmandes" (sous les arbres et arbustes...). Il est souvent bon, dans ce cas, de le recouvrir d'un paillis (fine couche de paille, de feuilles mortes, de pelouse...), ce qui limite les pertes d'azote, d'eau, accroît la qualité du sol et limite le désherbage.
- Ajouter à la terre** dans les trous de plantation des plantes exigeantes (ne pas l'enfourer mais le mélanger à la terre) : 0,5 kg par plante vivace, 3 kg pour les rosiers et arbustes d'ornement, 10 à 15 kg pour les arbres ;
- le tamiser, si nécessaire, puis le mélanger avec de la terre pour en faire du terreau** (1/3 de compost mûr pour 2/3 de terre) et l'utiliser comme support de culture pour les semis en caissettes, les cultures en pots, le rempotage...

Les manières d'utiliser le compost et les quantités à apporter dépendent du type de compost, de la nature du sol, des besoins des plantes et du niveau de productivité souhaité.

Plantes peu exigeantes ou de terre de bruyère Apport nul	Plantes moyennement exigeantes 1 à 3 kg / m ² / an	Plantes exigeantes 3 à 15 kg / m ² / an
Ail, arroche, chou de Bruxelles, cresson, crosne, échalote, endive, fève, mâche, navet, oignon, pourpier, radis, topinambour. Plantes aromatiques *	Asperge, betterave*, carotte*, panais*, persil*, chicorée*, laitue*, haricot*, pois*, salsifis*, scorsonère*.	Artichaut, pomme de terre, tomate, coqueret, potiron, aubergine, poivron, melon, piment, concombre, cornichon, courge et courgette, bette, cardon, fenouil, maïs, poireau, tétragone, épinard*, céleri*, choux*, rhubarbe*. Rosier. Arbres et arbustes fruitiers.
* Légumes ne supportant pas le compost demi-mûr.		

D'après J-P Thorez, Le Guide du jardinage biologique, Terre Vivante

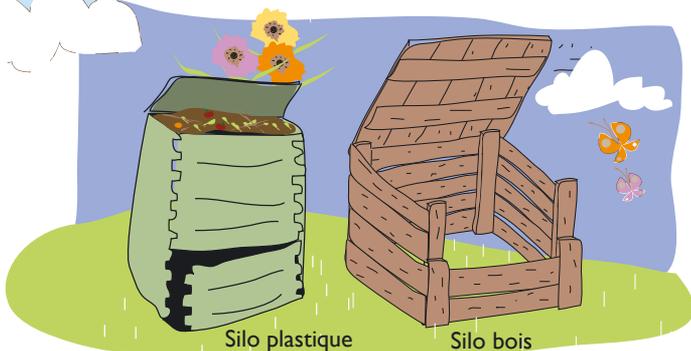
Les quantités de compost indiquées ne sont valables que pour de bonnes terres. Pour les remblais et les terres sableuses, les apports doivent être supérieurs.



Quelques conseils pour mieux s'équiper

Choisir un composteur

Les composteurs ou silos à compost ne sont pas indispensables. Néanmoins, ils peuvent s'avérer utiles pour les petits jardins. Certaines personnes les trouvent également plus «esthétiques». Voici quelques conseils si vous avez décidé d'investir dans un composteur mais vous pouvez également choisir de réaliser, vous-même, votre aire de compostage (cf. verso).



Silo plastique

Silo bois

Bois ou plastique ?

Les composteurs en plastique sont souvent moins chers. Ils captent mieux la chaleur solaire ce qui accélère le processus (mais nécessite, de ce fait, plus d'attention pour éviter que le tas ne se dessèche...). Ils sont par contre moins pratiques d'utilisation que les composteurs en bois et souvent moins esthétiques.

En bois, préférez des composteurs :

- >> En bois certifié (PEFC ou FSC), traités de façon naturelle.
- >> Avec des lattes pas trop espacées.

En plastique, préférez des composteurs :

- >> En plastique recyclé.
- >> De couleur sombre, ils s'intègrent mieux au paysage et favorisent l'accumulation de chaleur.
- >> Facilement démontables, sinon vous aurez des difficultés pour récupérer votre compost.
- >> Avec une ouverture la plus large possible afin de faciliter l'apport et le mélange des déchets.

Un ou plusieurs composteurs ?

Les composteurs présentent souvent un volume de 300 à 400 l*, ce qui est généralement suffisant pour une famille et un jardin de 300 m² environ. Toutefois, il peut être utile d'avoir deux composteurs. Une fois le premier plein, il est alors possible de transvaser son contenu dans le second. Cette opération permettra de mélanger à nouveau, d'aérer et de terminer le mûrissement.

* Il existe des composteurs jusqu'à 700 ou 1 000 l mais pas forcément très faciles d'utilisation.

>> D'une manière générale, si vous souhaitez acheter un composteur, choisissez des composteurs sans fond mais avec un couvercle pour limiter le dessèchement. Préférez ceux avec la marque NF-Environnement (liste disponible sur le site www.marque-nf.com).



Quelques conseils pour mieux s'équiper

Réaliser soi-même son aire de compostage

Investir dans un broyeur à végétaux ?

Dans les jardins de ville, les déchets verts sont souvent en plus grandes quantités que les déchets bruns. Aussi, pour garder un compost équilibré, il peut être utile d'investir dans un broyeur afin de valoriser les tailles de haies ou d'arbres.

Il existe des broyeurs à moteur électrique ou à essence.

Choisissez :

- >> Un broyeur assez puissant (au moins 2 Kw).
- >> Bien stable donc assez lourd.
- >> Produisant des copeaux de petite taille (se référer au taux de réduction de volume qui est parfois précisé) et équipé, si possible, d'un entraînement automatique.

Soyez évidemment attentif aux capacités en termes de diamètre de branches et de débit de broyage mais également au niveau de bruit de l'appareil (appareils souvent très bruyants).

Les composteurs ont leurs limites et ne sont pas adaptés si vous avez de gros volumes à gérer. Pourquoi ne pas fabriquer alors votre propre aire de compostage ? Voici un modèle très pratique comportant deux compartiments à trois côtés fixes et un côté amovible.

>> Fourniture :

36 planches de 1m, 24 planches de 0,97m, 2 planches de 2m (largeur des planches : 7,5cm - épaisseur : 1 à 1,5cm), 12 montants de 1m de section 5x5cm, clous ou vis de 35 à 40mm.

>> Montage :

Enfoncer les montants dans la terre. Fixer les planches sur l'arrière, les côtés, la séparation centrale. Les lattes frontales seront glissées au fur et à mesure que le tas grossit.

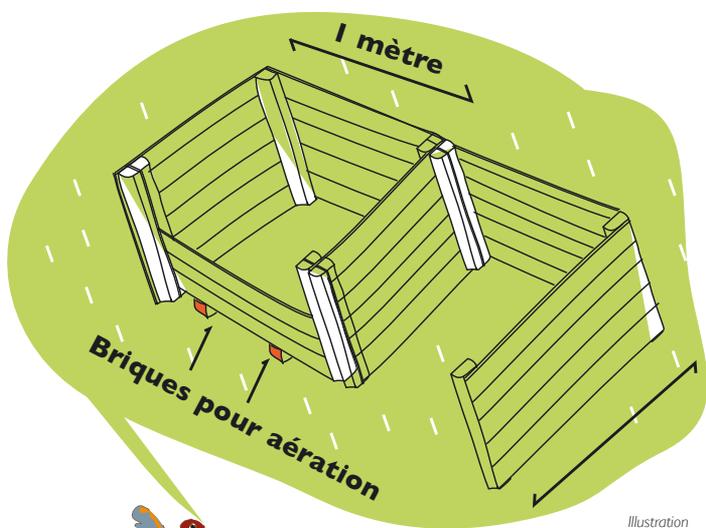


Illustration
plan de montage
D'après D. Pépin,
Compost et paillage
au jardin,
Terre Vivante

➔ **Avoir deux compartiments permet de remplir l'un, pendant que, dans l'autre, le tas précédent finit de mûrir.**



Pourquoi ne pas se regrouper entre voisins pour acheter un broyeur en commun ?

Paillage, une autre façon de valoriser les déchets de jardins



Le paillage consiste à étendre une couche de matériaux protecteurs (appelée alors paillis ou mulch) sur le sol, aux pieds des végétaux. Le paillage tend à recréer pour les plantes les conditions biologiques de leur milieu naturel d'origine (dans la nature, les plantes de sous-bois sont protégées l'hiver par la litière de feuilles mortes...).

Le paillage peut être pratiqué avec divers matériaux naturels ou synthétiques mais il est tout particulièrement intéressant pour la valorisation des déchets de jardin, comme solution complémentaire au compostage.

Le paillage présente de nombreux avantages :

- >> **Il régule la température du sol**, il protège ainsi les plantes du gel en hiver et maintient une certaine fraîcheur en été.
- >> **Il maintient l'humidité** du sol en été et participe ainsi à une gestion économe de l'eau (divise les arrosages par deux).
- >> **Il permet au sol de conserver une structure meuble et aérée**, favorable à l'enracinement.
- >> **Il enrichit le sol** en matière organique et nutriments grâce à la dégradation du matériau de paillage.
- >> **Il empêche le développement des herbes indésirables** (en interceptant le rayonnement solaire nécessaire à leur germination).
- >> **Il procure une surface propre et sèche aux fruits** reposant sur le sol comme les melons ou les fraises.
- >> **Il protège les insectes utiles** tels que les coccinelles en hiver.

Pailler avec des tontes de pelouse

Le paillis de tonte est plutôt à réserver pour des paillis saisonniers de courte durée (car il se décompose plus rapidement que les autres paillis) : légumes de culture courte (haricots), autour des plantes basses annuelles ou vivaces, sous les jeunes haies...



Modalités :

- >> Faire sécher les tontes 1 ou 2 jours au soleil (ne jamais les utiliser humides).
- >> Les épandre en une couche peu épaisse (3 cm, et jusqu'à 10 cm si elles sont bien sèches).

Précautions :

- >> Dégager la base autour du collet de la plante pour éviter de les endommager au cas où l'herbe fermenterait un peu sous l'effet de l'humidité.



Paillage, une autre façon de valoriser les déchets de jardins



Pailler avec des feuilles mortes

Modalités :

- >> Ne pas enfouir les feuilles mais les laisser en surface, comme dans la nature, sous forme d'une litière un peu épaisse.
- >> Conserver les branches basses des arbustes pour maintenir les feuilles et éviter leur éparpillement par le vent.
- >> A l'automne, vous pouvez épandre, avant de pailler, un peu de compost (pour les arbustes et les petits fruits notamment).
- >> Réserver les aiguilles de résineux, qui se dégradent lentement et acidifient le sol, au paillage des fraisiers et des plantes de bruyère.



Précautions :

- >> N'utilisez pas les feuilles qui peuvent produire des composés toxiques comme les feuilles de noyer.
- >> Pour les rosiers et les arbustes fragiles, il peut être utile de broyer les feuilles pour être sûr qu'elles se décomposent dans l'année.
- >> Pour les massifs de fleurs vivaces, préférez les petites feuilles comme celles du chêne ou du saule à étaler dès l'automne en une couche peu épaisse pour ne pas asphyxier les plantations.

Y a-t-il un risque de propagation des maladies entre plantes via le paillage ?

En cas de maladie de feuillage particulièrement virulente, l'utilisation des feuilles en paillis est à éviter. Sinon, dans les autres cas, le risque est faible. Pour le réduire encore, en cas de feuilles touchées (tavelure, tâche noire...), utilisez-les pour pailler une plante d'une autre famille : par exemple, les feuilles de pommier sous les forsythias, les feuilles de rosiers sous les haies... **Pratiquez la rotation des paillis.**

Pailler avec des déchets de taille

Ce type de recyclage n'est possible que si les branches taillées sont préalablement broyées.

Modalités :

- >> En couche de 5 à 12cm pour une durée de vie d'une à plusieurs années.
- >> Sous les haies et massifs arbustifs, les petits fruits, entre les plantes vivaces mais pas au potager (car il se décompose trop lentement).

Précautions :

- >> Préférer le broyat d'hiver plutôt que celui de printemps (pour éviter le risque de chauffe).
- >> Éviter d'utiliser les branches atteintes de maladies et pratiquer la rotation des paillis par précaution.
- >> Utiliser le broyat de résineux (thuyas...) uniquement sous les haies de résineux ou comme herbicide, sur les allées.



Les 10 principes de l'éco jardinage...

...Ou comment jardiner, sans ou en limitant, le recours aux «pesticides chimiques»

Etre éco jardinier c'est non plus «combattre» mais, agir et travailler avec la nature, considérer son jardin comme un véritable écosystème et penser ses actions dans le but de maintenir l'équilibre de cet espace vivant.

>> **Les avantages sont nombreux :** moins de gestion, moins de dépenses en produits de toutes sortes, aucune pollution de l'environnement ou de risques pour soi-même et sa famille...

>> **Mais cela implique un nouvel état d'esprit :** bien connaître les caractéristiques de son jardin, miser sur la prévention, faire jouer les solidarités et les complémentarités, repenser ses rapports avec les organismes vivants, comprendre avant d'agir, réguler plutôt qu'éradiquer...



Jardiniers et gestionnaires des espaces publics sont à l'origine de **30%** de la pollution des eaux par les pesticides

1 Connaître son sol

Est-il sableux ou argileux, quelle est sa structure et sa profondeur, est-il plutôt acide ou calcaire ? Cette connaissance est indispensable car elle va guider le jardinier dans ses choix de plantations, de gestion de l'eau...

2 Protéger et améliorer son sol... pratiquer le compostage

Le sol apporte des sels minéraux, de l'eau mais également des substances antibiotiques qui aident la plante à résister aux «maladies». Avoir un sol bien équilibré et vivant est primordial. Apporter du compost, couvrir par des pailles ou des engrais verts... permet d'enrichir le sol en humus, améliore ses capacités de rétention en eau, favorise l'activité des vers et des micro-organismes...

4 Optimiser la gestion de l'eau

Avant même de penser à réutiliser l'eau de pluie, il s'agit d'adopter des réflexes qui vont nous permettre de limiter les besoins en eau au jardin et d'optimiser l'utilisation de cette eau par les plantes : choix de variétés peu exigeantes, arrosages



3 Bien choisir ses plantations

Chaque plante a des exigences précises en matière de sol, d'eau, d'exposition... La meilleure façon d'éviter les «maladies» est de choisir des plantes adaptées aux caractéristiques du milieu de plantation. Préférons donc les plants et semences locales et rustiques de notre région, de bonne qualité, reproductibles et éventuellement issus de l'agriculture biologique. Profitons en pour redécouvrir et concourir à la préservation des variétés anciennes...

en début ou fin de journée, couverture du sol, buttes ou rigoles pour orienter les ruissellements... Pensons ensuite évidemment à mettre en place des dispositifs de récupération d'eau de pluie.



Les 10 principes de l'éco jardinage...



«Plus de la moitié des problèmes observés sur les cultures ne sont pas dus à des maladies ou parasites mais à des excès d'irrigation ou des carences en éléments minéraux.»

Etude du Ministère de l'Environnement

7 Renforcer la résistance des plantes

(extraits végétaux et autres préparations naturelles)

Il s'agit de réaliser (ou d'acheter dans le commerce) des préparations à base de plantes : ortie, consoude, prêle, fougère aigle... pour les plus utilisées. Leur action est avant tout préventive. Ce sont des stimulateurs de croissance et de défenses immunitaires. Contrairement aux pesticides de synthèse, ces extraits (comme le «purin d'orties»), sont peu toxiques et se dégradent rapidement dans l'environnement.

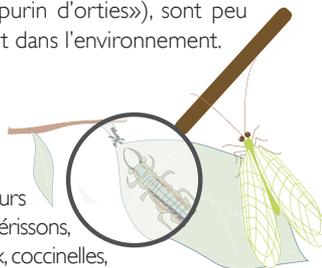


5 Respecter la rotation des cultures

La rotation des cultures consiste à éviter le retour d'un légume au même endroit avant 3 ou 4 ans. Elle va permettre une bonne utilisation des éléments nutritifs présents dans le sol (car chaque plante a des besoins différents) et éviter l'accumulation de maladies propres à une culture (couper le couple hôte/parasite).

8 Favoriser, accueillir la biodiversité au jardin

Favoriser la biodiversité au jardin va permettre la multiplication des prédateurs naturels des organismes indésirables : hérissons, crapauds, lézards, chauve-souris, oiseaux, coccinelles, chrysope, araignées... Pour cela, il faut évidemment bannir les produits toxiques, maintenir et développer des milieux accueillants (haies champêtres, prairies, tas de fagots, de pierres, petites zones humides...), voire poser des abris et nichoirs.



6 Pratiquer l'association de plantes

Pratiquer l'association de plantes, c'est profiter de l'influence bénéfique que certaines espèces ont sur d'autres (carottes/oignons) ou utiliser des plantes pièges pour protéger son jardin des pucerons (exemple de la capucine).

9 Faire appel à la lutte biologique

Favoriser la présence de prédateurs naturels constitue déjà un moyen de lutte biologique mais il peut parfois être nécessaire d'en introduire. La lutte biologique a l'avantage d'être très ciblée, néanmoins elle reste difficile à mettre en œuvre et peut avoir des conséquences imprévues. Elle est surtout adaptée à des lieux confinés (serres...).

10 Recourir, en cas de besoin, aux produits de traitement biologiques

Si les moyens de prévention n'ont pas été suffisants, il peut être nécessaire de faire appel à des «pesticides naturels». Certains extraits de plantes (tanaisie, ail...) peuvent être utilisés ainsi que des pesticides commerciaux d'origine naturelle (à base de roténone ou de pyrèthre). Attention néanmoins, ces produits peuvent présenter les mêmes inconvénients que certains pesticides de synthèse (large spectre d'action...) et nécessitent, dans tous les cas, les mêmes précautions d'usage.



Si, malgré tout, vous deviez avoir recours aux pesticides de synthèse : vérifiez que le produit est encore homologué, qu'il porte la mention «emploi autorisé dans les jardins» et respectez les consignes d'utilisation / Cf. : site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>



Renforcer la résistance des plantes :

les extraits végétaux



Les maladies et pullulations : des déséquilibres momentanés

Nous avons souvent une vision idéalisée et trompeuse de la vie dans notre jardin :

>> notre jardin n'est pas un espace aseptisé indemne de tout parasite et qui subirait, à un moment donné, les attaques d'«envahisseurs extérieurs». En fait, les plantes vivent en permanence avec leurs agresseurs potentiels mais il existe une «auto régulation», un équilibre entre toutes les espèces vivant dans le jardin ;

>> il n'y a pas d'organismes utiles d'un côté, et nuisibles de l'autre, tous participent aux équilibres naturels et sont même interdépendants.

S'il y a, à un instant donné, maladies, c'est que les conditions sont devenues favorables à une pullulation de certains de ces organismes (conditions météo...) au détriment d'autres qui sont, eux, dans une phase vulnérable (plantes repiquées...).

La réponse «Pesticides chimiques» et ses limites :

- **Le manque de sélectivité :** certains «pesticides» vont tuer les organismes devenus indésirables mais également leurs prédateurs. On entre alors dans un cercle vicieux où le jardin est en déséquilibre permanent car il ne peut plus s'autoréguler ;
- **Le phénomène de résistance :** d'autres vont attaquer un processus biologique bien déterminé chez une espèce. Il suffit alors d'une mutation de l'organisme pour entraîner sa résistance au produit. La réponse est souvent une augmentation des doses utilisées (la dose de DDT avait été multipliée par 100 en 20 ans !) ;
- **la pollution de notre environnement :** enfin, n'oublions pas que les molécules chimiques actives et les additifs qui composent ces produits s'accumulent dans les sols et les eaux et se révèlent, pour certains, toxiques pour l'environnement et pour l'homme.

Le recours aux extraits végétaux : une autre logique

En recourant aux extraits végétaux nous allons chercher, avant tout, à prévenir les déséquilibres puis seulement ensuite à les réguler. Ainsi, les extraits végétaux sont utilisés, comme :

- **bio stimulants, en prévention :** stimulateurs de croissance et de défenses immunitaires, ils vont renforcer l'état sanitaire de la plante donc sa résistance aux parasites ;
- **produits pour soigner :** quand l'équilibre est rompu, certains extraits sont utilisés pour leur action insecticide, fongicide, anti-bactérienne ou constituent des répulsifs efficaces.



>> **Leurs atouts :** produits économiques, à actions multiples, n'induisant pas de résistance (pas une, mais un cocktail de molécules), respectant les équilibres et 100% biodégradables.

>> **Leurs limites :** efficacité avant tout préventive, à utiliser en association avec les autres pratiques d'éco jardinage, produits peu stables nécessitant des traitements plus répétés.



«Extraits végétaux» et non plus «Purins», fermentation et non putréfaction...

Ce changement de terminologie n'est pas anecdotique. Le Purin correspondait à une macération prolongée conduisant à des produits souvent hétérogènes, malodorants, à efficacité aléatoire. Les extraits végétaux doivent être issus d'une fermentation, c'est-à-dire d'un processus contrôlé.

Conseils complémentaires :

Eviter de cueillir certaines plantes dans la nature, les cultiver au jardin / faire de grandes quantités d'extraits plutôt que des échantillons / mettre les plantes dans un sac perméable avant de les immerger pour éviter ensuite d'avoir à filtrer / ajouter une poignée de feuilles de sauge officinale hachées pour 10 L d'eau après 4 ou 5 jours de fermentation pour éviter les odeurs.



Attention, ne jamais mélanger plusieurs plantes en phase de fermentation, le mélange des extraits par la suite est par contre possible.

Le procédé de fermentation :

- >> **préférer une eau de pluie** entre 15 et 25°C,
- >> choisir un récipient plus haut que large, en plastique ou inox (pas en métal),
- >> remplir avec les plantes fraîchement coupées et l'eau selon indications (cf. tableaux),
- >> installer le récipient à l'abri de la lumière (dans un cellier ou un garage) et recouvrir d'un couvercle non hermétique ou d'une toile de jute,
- >> **brasser au moins une fois par jour** (pour faire entrer l'oxygène nécessaire à la fermentation et rendre le mélange plus homogène),
- >> **quand l'extrait est devenu foncé et qu'il ne mousse plus lors du brassage (plus de remontée de bulle)**, souvent après 1 à 2 semaines, **soutirer et filtrer** (passoire ou linge usagé),
- >> utiliser l'extrait immédiatement ou le mettre dans des bidons sans air de type cubitainers,
- >> conserver les bidons **étiquetés** dans une cave ou un cellier (12°C),
- >> **à utiliser dans les 2 mois** selon indications (cf. tableaux).



Les conditions d'utilisation :

- >> **toujours diluer l'extrait fermenté** dans de l'eau de pluie, et bien mélanger,
- >> **anticiper, intervenir lors des étapes de stress** : repiquage, plantation, après une greffe, une taille...
- >> intervenir, au maximum, tous les 10 à 15 jours pour les herbacées, 4 fois par an pour les ligneux,
- >> traiter juste après la pluie (mais pas s'il va pleuvoir...) / ne pas traiter avant une période de gel / **ne jamais traiter sur des plantes qui ont soif** (en période de sécheresse, arroser abondamment la veille) / par temps de canicule, traiter tôt le matin ou tard le soir,
- >> pour stimuler; pulvériser le feuillage le matin ou arroser le pied le soir; pour traiter contre les insectes, pulvériser le feuillage le soir.



Les autres procédés : décoctions, infusions, macérations



Décoctions : plantes coupées à laisser tremper dans l'eau pendant 24h ➡ mener à ébullition pendant 20 à 30mn dans un faitout en inox (petit bouillon) sous couvercle ➡ laisser refroidir sans enlever le couvercle ➡ filtrer (filtre à café) ➡ se conservent quelques heures, voire 1 ou 2 jours.

Infusions : plantes fragmentées dans l'eau ➡ mener à ébullition mais arrêter dès que l'eau frémit ➡ mettre un couvercle et laisser infuser jusqu'à refroidissement ➡ non stockables, à utiliser tout de suite.

Macérations : plantes hachées dans l'eau froide pendant 24 h à 3 jours maximum, à température ambiante (1 kg pour 10L) ➡ filtrer et pulvériser pur ➡ pas de stockage, procédé rapide, valable surtout en dépannage pour de petits jardins ou des balcons.

Exemples d'utilisations d'extraits végétaux

Action fertilisante

	Type d'extrait	Quantité*	Dilution	Commentaires
Ortie (avant floraison)	Extrait fermenté	1 kg/10 L <i>200g/10 L</i>	Diluer à 10%	Arrosage sur jeunes plants, dans les sillons avant plantation, trempage des racines
			Diluer à 5%	Pulvérisation foliaire (Riche en azote, stimule la croissance)
Consoude (feuilles)	Extrait fermenté	1 kg/10 L <i>150g/10 L</i>	Diluer à 10%	Arrosage de la plante
			Diluer à 5%	Pulvérisation foliaire (Riche en potasse)
Bardane	Extrait fermenté	1 kg/10 L	Diluer à 5%	À employer sur les plantes manquant de tonus (Riche en potassium)
Pissenlit (avec fleurs)	Extrait fermenté	1 kg/10 L	Diluer à 20%	Sur plantes ou pour le sol (Améliore la structure du sol et régularise la croissance des plantes)

Autres plantes stimulantes : achillée, camomille vraie, fougère aigle, souci, tomate, valériane vraie

* quantité en matière fraîche (*en italique : quantité en matière sèche*)



Ne pas associer un traitement bio stimulant avec un traitement curatif.





Action fongicide

	Type d'extrait	Quantité*	Dilution	Commentaires
Ail (gousses hachées)	Décoction	100g/l L	Non dilué	Sur plantes et sol : cloque du pêcher, pourriture grise du fraisier, rouille...
Prêle	Décoction	500g/5 L	Diluer à 20%	Sur plante avant le débourrement / Contre moniliose, mildiou, rouille, tavelure, cloque pêcher
Tanaisie	Extrait fermenté	300g/5 L	Diluer à 5%	Pulvérisation foliaire contre rouille de la tomate et mildiou de la pomme de terre

Autres plantes à action fongicide : absinthe, bardane, capucine, raifort, rumex, sauge

Action insecticide

	Type d'extrait	Quantité*	Dilution	Commentaires
Absinthe	Extrait fermenté	300g/l L 30g/l L	Non dilué	Sur la plante au printemps, contre les chenilles, pucerons, rouille du groseiller
Fougère aigle	Extrait fermenté	1Kg/10 L 100g/10 L	Diluer à 10%	Sur plantes contre les pucerons (Non dilué, c'est un anti-limaces)
Tanaisie	Infusion	50g/l L	Non dilué	Sur plante, contre les pucerons, les fourmis
Ortie	Macération	1Kg/10 L	Non dilué	Sur rameaux et feuilles, contre pucerons lanigères et Carpocapse
Saponaire	Infusion	100g/l L	Non dilué	Pulvérisation contre les pucerons

Autres plantes à action insecticide : ail, consoude, pyrèthre, sureau noir, rue, oignon, rhubarbe

Savon noir	Solution	150 à 300g/10 L	Non dilué	Toute l'année, contre les pucerons
-------------------	----------	-----------------	-----------	------------------------------------

* quantité en matière fraîche (en italique : quantité en matière sèche)

5% = 5cl dans 1L = 50cl dans 10L = 1 vol. d'extrait + 19 vol. d'eau
 10% = 10cl dans 1L = 1L dans 10L = 1 vol. d'extrait + 9 vol. d'eau
 20% = 20 cl dans 1L = 2L dans 10L = 1 vol. d'extrait + 4 vol. d'eau



Bibliographie pour aller plus loin :

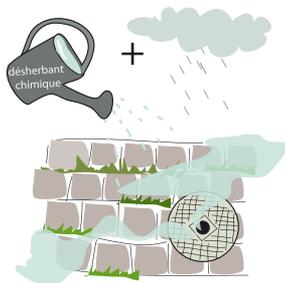
- >> Le guide du jardinage biologique / Jean Paul Thorez / Ed.Terre Vivante
- >> Ravageurs et maladies au jardin, les solutions biologiques / O.Schmid et S.Henggeler / Ed.Terre Vivante
- >> Purin d'Ortie et Compagnie / B. Bertrand, JP Collaert, E. Petiot, M. Lis / Ed. Le Terran



Les solutions alternatives au désherbage chimique

Tous les cours d'eau de notre territoire sont touchés par une pollution aux pesticides, 60% des captages en eaux souterraines sont contaminés... En tant que particulier, nous sommes pour partie responsables de cette pollution car nous sommes souvent des inconditionnels des désherbants et autres anti mousses...

Sans revenir exclusivement au désherbage manuel (brosse, binette, rateau...), il est urgent de recourir à de nouvelles pratiques ou faire des choix de gestion différents.



Priorité absolue : Ne plus traiter près des caniveaux, fossés, puits, cours d'eau... mais aussi sur les terrasses, allées et trottoirs !

En effet, sur ces surfaces **imperméables**, les produits sont repris par les eaux de pluies qui se déversent ensuite dans les fossés ou les réseaux de la ville pour finir directement dans nos cours d'eau...

Terrasses, allées dallées, descentes de garages... :

>> Désherber à l'eau bouillante : on peut réutiliser l'eau de cuisson des légumes ou des pâtes, c'est rapide, efficace et très bon marché.



>> Utiliser un désherbeur thermique (chalumeau simple ou à rampe), à flamme ou à eau chaude, plus pratique si on a de grandes surfaces imperméabilisées.

>> Installer un géotextile sous les allées gravillonnées.

>> Opter pour des dalles alvéolées engazonnées pour les accès voitures : elles demandent peu d'entretien, supportent le passage des véhicules et

limitent les ruissellements d'eau.

... Pourquoi ne pas accepter, tout en les contrôlant, certaines herbes spontanées entre les pavés ou les dalles ou au bord des allées gravillonnées ?

Toitures... :

>> Éviter d'avoir des arbres trop proches de la maison qui apportent de l'ombre et des matières organiques (feuilles...) sur la toiture ce qui va favoriser l'installation des mousses.

>> Laver à moyenne pression à l'eau froide (surtout pas d'eau de javel !).

>> Utiliser des anti mousses biologiques.



Les solutions alternatives au désherbage chimique



Pelouses... :

- >> **Limiter le développement des plantes indésirables :** ne pas tondre trop court, 6 à 8 cm de haut plutôt que 2 ou 3. Les tontes trop courtes favorisent les plantes en rosettes qui se trouvent ainsi mises en lumière et moins concurrencées par les graminées.
- >> **Limiter le développement des mousses :** tondre plus haut, décompacter le sol avec un scarificateur (fin d'été), chauler pour améliorer la structure du sol (3 kg pour 100m²), épandre du compost fin sur les sols pauvres ou les pelouses âgées (en hiver), ouvrir le milieu à la lumière s'il est trop ombragé...

... Pourquoi s'échiner à vouloir un gazon anglais sous un climat français ? Pourquoi ne pas laisser fleurir sa pelouse, voire gérer certains espaces en prairies (près des haies, des fossés, cours d'eau...) : c'est beau, utile pour la biodiversité et c'est moins de travail !



Fossés : ne pas traiter !

Profiter du fleurissement spontané des fossés et pratiquer une fauche si possible tardive pour préserver la biodiversité.

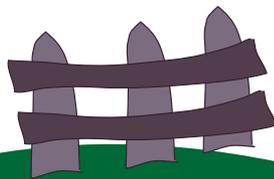
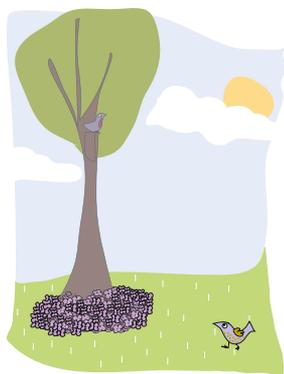
Les anti mousses en question... : Les produits anti mousses ne s'attaquent pas aux véritables causes (terres compactes ou tassées, terres acides, pauvres en humus, conditions humides...) et peuvent même aggraver, à terme, la situation : le sulfate de fer acidifie la terre et la déstructure la rendant encore moins perméable, le dichlorophène et le cyanamide de calcium détruisent les micro organismes ou certains insectes du sol et diminuent sa fertilité...

Dans le cas d'une terre naturellement humide, il vaut mieux accepter les tapis de mousses comme un élément à part entière du jardin.



Jardin d'agrément et potager...

- >> Eviter de laisser grainer les plantes indésirables.
- >> Couvrir le sol avec un paillis (cf. «Paillage, une autre façon de valoriser les déchets de jardins»).
- >> Installer des plantes couvre-sol : ces végétaux vivaces, bas et couvrants, vont occuper l'espace entre les arbres, rosiers, plantes vivaces. Choisir des espèces rustiques, de préférence proches de notre flore locale : consoude naine, géraniums des bois, lamiers, bugle rampant, origan...
- >> Imbriquer les plantations dans les massifs, associer cultures à croissance rapide avec cultures à croissance lente au potager (salade/choux, radis/carottes...).
- >> Pratiquer le faux-semis : préparer la terre deux semaines avant comme pour l'ensemencer, arroser si nécessaire et laisser germer les graines indésirables puis sarcler en surface.
- >> Couvrir la terre du potager avec des engrais verts (moutarde, vesce, sarrasin, phacélie...) : cela empêche les «indésirables» de s'installer mais également protège le sol, l'enrichit et stimule la vie biologique.



Pratiquer le compostage en habitat collectif : c'est possible !

Le lombricompostage en appartement



Le lombricompostage d'appartement permet de valoriser une grande partie des déchets de cuisine.

Cette technique nécessite des plateaux perforés à leur base qui s'empilent en hauteur les uns sur les autres ainsi que l'apport de vers rouges (*Eisenia andrei*) ou de vers de fumiers (*Eisenia foetida*).

Les déchets sont déposés dans un premier plateau avec les vers. Lorsque le premier plateau est plein, un deuxième plateau est placé au dessus avec les nouveaux déchets, les vers qui auront terminé de transformer les déchets en compost dans le premier migreront dans le second et ainsi de suite.

Des lombricomposteurs sont en vente dans les jardinerie ou sur internet mais il est possible d'en fabriquer soi-même. Les vers sont également commercialisés sur internet mais il est possible de s'en procurer au rayon pêche (attention à l'espèce) ou dans la nature (vers de fumiers).



Le compostage collectif en pied d'immeuble

Le Parc naturel régional et la Communauté de commune peuvent, à la demande des résidents, mettre en place un site de compostage en pied d'immeuble. Composé de 3 ou 5 composteurs, celui-ci est installé généralement sur les espaces verts de la résidence.

Lors de l'inauguration, le PNR remet un bioseau aux résidents qui souhaitent participer ainsi qu'un aide-mémoire pour savoir ce qui est compostable ou pas. Chaque résident volontaire s'engage alors à descendre

son bioseau rempli des déchets de cuisine, à le vider dans le composteur et à ajouter autant de broyat de branchage, (broyat qui est mis à disposition dans un des composteurs).

Au bout d'un an, les participants se réunissent pour récupérer le compost. Celui-ci peut être utilisé par les résidents pour leurs jardinières ou être valorisé pour les espaces verts de la résidence.

Les conditions :

- >> La demande doit venir des résidents eux-mêmes, il ne s'agit pas d'une démarche que l'on peut imposer...
- >> Il est nécessaire de recruter sur place 2 ou 3 guides composteurs, habitants formés au compostage qui s'engagent à assurer le suivi du site.
- >> La démarche n'est mise en place qu'avec l'accord de la copropriété et du syndic, ou de l'organisme HLM.